

26 juin 2012

12.137

Interpellation Blaise Courvoisier

Centre certifié de sénologie

Des 17 options stratégiques concernant HNe proposées par le gouvernement, 14 ont été acceptées très majoritairement par le plénum en avril 2012; parmi celles-ci, la création d'un centre certifié de sénologie rattaché au centre d'oncologie localisé sur le site de La Chaux-de-Fonds.

La direction générale de HNe ne semble pas convaincue par le bien fondé d'un site unique dans les Montagnes neuchâteloises.

Nous demandons donc au gouvernement de nous donner sa position sur ce point précis, et sur la possibilité par le DSAS de valider éventuellement une décision de la direction générale de HNe qui s'éloignerait largement des décisions prises en plénum, bafouant ainsi le législatif cantonal.

Nous souhaitons, de plus, savoir quelles mesures le DSAS entend prendre pour faire appliquer les mesures stratégiques de HNe votées en avril 2012, et ceci parfois à l'encontre des réflexions du Conseil d'administration et de la direction générale de cet établissement autonomisé.

Cosignataires: R. Clottu et S. Latrèche.